

Que veut dire ce proverbe : *La clef d'or ouvre toutes les portes* ? (Qu'avec de l'argent on achète la complaisance ou l'aide des gens.—*L'Éducation.*)



Incorrections de langage

RELEVÉES DANS LES JOURNAUX

106. Au lieu de dire : *il est rumeur que...*, dites : *on prétend que...*, ou bien : *on dit que...*, *il paraît que...*

107. Ne dites pas : il n'y a eu aucune transaction entre *les administrateurs* du Crédit foncier, et dont MM. C. et P. font partie, et les administrateurs de la même société à Paris.

Dites : il n'y a eu aucune transaction entre *l'administration* du crédit foncier à Québec, dont MM. C. et P. font partie, et les administrateurs de la même société à Paris.

Devant le mot *dont* ci-dessus, il ne faut pas le mot *et*; de plus, MM. C. et P. font partie, non pas des *administrateurs*, mais de *l'administration*.

On aurait pu dire : il n'y a eu aucune transaction entre *les administrateurs* du Crédit foncier à Québec, au nombre desquels sont MM. C. et P. et ceux de Paris.

108. Ne dites pas : *nous référons notre confrère* au Statut de Québec;—dites : *nous prions notre confrère de se référer* au Statut de Québec.

On ne dit pas *référer* quelqu'un.

109. N'écrivez pas et ne ponctuez pas comme il suit : *Le Monde fera donc bien de rectifier. Si ce n'est pas, pour nous, au moins dans l'intérêt de ses lecteurs.*

Ecrivez : *Le Monde fera donc bien de rectifier, sinon pour nous, du moins dans l'intérêt de ses lecteurs.*

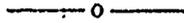
110. Ne dites pas : cette réponse comporte une admission de nos *avancés*;—dites cette réponse comporte une admission de nos *dires*, ou de nos *assertions*.

111. Ne dites pas : la source est aussi pure dans un cas *comme* dans l'autre;—mais : la source est aussi pure dans un cas *que* dans l'autre.

112. Ne dites pas : M. C. aurait l'intention de *supporter* le gouvernement pendant la présente session.

Dites : M. C. aurait l'intention de *soutenir* ou *d'appuyer* le gouvernement.

La première forme donne lieu de croire que M. C. *patiera* jusqu'à la fin de la présente session. et qu'alors il renversera le gouvernement.



Histoire

RELIGION DES GERMAINS

Toutes les institutions sociales des Germains étaient sanctionnées par la religion; la religion présidait à tout : aux assemblées générales, que les prêtres présidaient, et dont ils exécutaient les sentences capitales; à la guerre, puisque c'étaient aussi les prêtres qui étaient les dépositaires des enseignes militaires, et qu'ils accompagnaient l'armée, avec le droit exclusif d'infliger aux guerriers des punitions corporelles; aux *ordalies* ou jugements de Dieu, qui remettaient à certaines épreuves, comme les combats singuliers, le soin de décider de l'innocence ou de la culpabilité des accusés.

Les prêtres n'avaient cependant pas autant d'influence chez les Germains que les druides chez les Gaulois.

Certaines prêtresses germaines, à qui l'on attribuait le don de connaître l'avenir, jouissaient d'une grande estime parmi ces peuples. L'une d'elles est restée célèbre dans l'histoire : c'est *Velléda*, de la nation des Bructères, qui fut, au temps de Vespasien, l'âme de la guerre de Civilis contre les Romains. Ces prophétesses, qui étaient vierges, s'appelaient *alrunes*, c'est-à-dire instruites en tout.

Les Germains n'avaient pas de temples proprement dits, mais seulement des enceintes sacrées, ils avaient peu d'idoles, immolaient rarement à leurs dieux des victimes humaines, et suivaient une espèce de religion naturelle mêlée de quelques pratiques superstitieuses et de graves erreurs, dont la principale était la déification des forces de la nature.

Ils reconnaissaient un Dieu suprême, père de toutes choses, qu'ils nommaient *Teutsch*, d'où ils tiraient leur nom de *Teutons*.

Ce Dieu suprême avait pour épouse *Hertha* ou *Erde*; son fils *Mann* était le père des Germains, par ses trois fils *Ingévon*, *Istévon* et *Hermion*, qui sont évidem-